

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 FEVRIER 2011**

Date de convocation du conseil municipal : 27 janvier 2011

Présents : MM Jean-François HOUETTE, Philippe CRESPIEN, Patrice LARCHEVÊQUE, Bernard JEANNE, Eric VAGANAY, Benoît DEBOUT, Pascal MORPAIN, James HOWES, Mmes Chrystel BEGOUX.

Absent et Excusé : M Damien BERTHE de POMMERY (pouvoir à M Jean-François HOUETTE), Mme Maryline BUZIN (pouvoir à M Benoît DEBOUT)

Secrétaire de séance : Mme Chrystel BEGOUX

□□□□□

Début de la séance à 20h40.

* * *

1. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 6 janvier 2011

Le compte rendu du Conseil Municipal du 6 janvier 2011 est adopté à l'unanimité.

* * *

2. Avenant au marché public route de Nanteuil

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal qu'il a fait part du profond mécontentement du Conseil au cabinet ACP concernant les travaux de sécurité dont le dispositif n'est pas efficace et qui en plus ont fait l'objet de plus values financières. Afin de limiter le dépassement budgétaire, il propose de ne pas réaliser le giratoire au carrefour du cimetière qui ne serait probablement pas très efficace pour le ralentissement de la circulation et de mettre en place deux plateaux ralentisseurs sur la départementale. Après négociation, Colas a accepté d'en installer deux pour le prix d'un, soit environ 8 000 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché public.

Le Conseil Municipal recommande, au moment de la réception des travaux, de faire contrôler par un expert la conformité et les malfaçons éventuelles. Prévoir également de demander l'avis de la gendarmerie et de la DDT.

Monsieur le Maire prendra contact avec le service juridique de l'Union des Maires de l'Oise pour engager une procédure contentieuse le cas échéant contre le Cabinet ACP.

* * *

3. Renforcement électrique

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que deux problèmes restent en suspens :

- ✓ La subvention accordée par le CG60 ne comprend pas la partie terrassement pour un montant de 65 000 €. Selon SE60, ce serait dû à une mauvaise compréhension du dossier par le CG60 qui aurait interprété ces travaux comme de l'enfouissement de réseau. Toujours selon SE60 qui a avisé le CG60 de cette « erreur », cela devrait être corrigé mais il faut suivre de près.
- ✓ Le PNR a émis un avis défavorable concernant l'emplacement du transformateur proposé par SE60 au milieu du chemin du Grand Marais... et cela sans nous consulter au préalable. Bien que l'avis du PNR ne soit pas contraignant, une solution de compromis devrait être trouvée entre SE60 et l'architecte du PNR pour trouver un meilleur emplacement et cacher le transformateur avec une haie végétale.

D'autre part, il est urgent de réaliser ces travaux compte tenu des baisses de tension importantes constatées en période hivernale qui sont très perturbatrices pour certains usagers. SE60 prévoit de démarrer les travaux courant mars pour une durée estimée à un mois.

* * *

4. Biennale du Souvenir 2001

M Larchevêque présente en détail l'avancement du projet :

A. Partie aérienne

Au cours de la réunion du 19 janvier, Patrick Louis a effectué une présentation de la partie aérienne de la Biennale dont voici les principaux points.

1. Objectifs

Étoffer l'offre crédibiliser et pérenniser l'aérien dans la manifestation.

2. Moyens

Limitier le tableau aérien, garantir le sécurité, faire preuve de professionnalisme, diffuser auprès d'un large public en utilisant les compétences des associations.

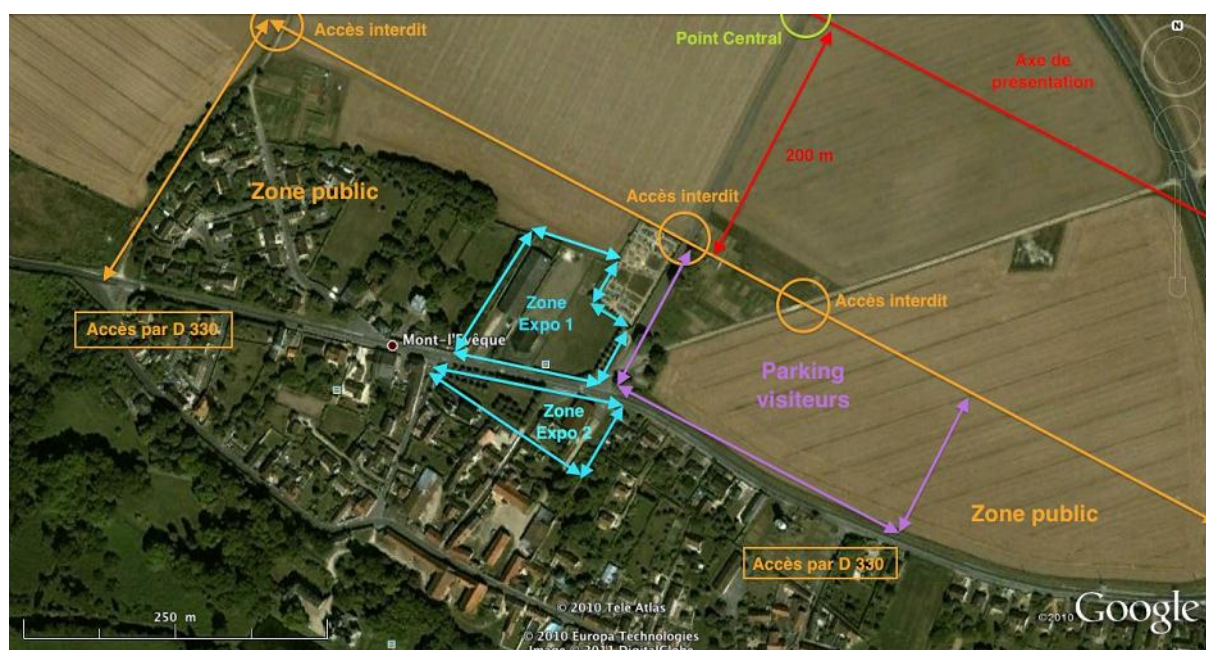
3. Environnement géographique

Situation au sein de la zone de contrôle de Creil.

Topographie : zéro obstacle sur zone.

Blocage des chemins d'accès (Chamant, Hallebarde, cimetière etc.) durant les évolutions.

Solution proposée (voir plan) distance réglementaire de l'axe = 150 mètres.



4. Participants

Les trois Yak du plessis (plus le T6) et les ballons (cinq dont un captif)

5. Problèmes possibles

Le niveau de vol au-dessus de la N330, les interdictions d'accès, la présence d'une antenne médicale, le stationnement sauvage sur la N330.

6. Ce qu'il reste à faire

En fait beaucoup de démarches administratives : le dépôt du dossier, le contact avec la DDT pour la signalisation sur la N330 et le contact avec la base de Creil pour le contrôle, la gendarmerie pour la faisabilité, les pompiers pour l'organisation de l'antenne de secours.

7. Détails pratiques

Matérialisation de l'axe de vol par des ballots de paille recouverts de blanc et interdiction des accès avec présence.

Écriture des vols et des horaires pour dépôt du programme à la DSAC Nord.

Organisation d'un concours ou d'une tombola pour retour sur investissement.

Détermination de l'organisateur (personne morale et/ou physique), l'interlocuteur des autorités administratives étant Patrick qui assumera également la tâche réglementaire de Directeur des vols.

Patrick s'occupe en urgence du CV des pilotes et du programme détaillé des présentations qui devraient avoir lieu vers 15h00 samedi et dimanche après un passage de reconnaissance le matin.

B. Conseil Général

Le rendez-vous du 26 janvier avec M. Bruno Ricard nous a permis de nous familiariser avec la politique des archives du département en matière d'expositions, de moyens pédagogiques et de prendre connaissance des fonds dont le CG dispose et qui seront bientôt accessibles en ligne sur un site spécifique.

Nous avons obtenu un accord de principe sur le prêt d'une partie de l'exposition consacrée aux femmes dans l'Oise ; il s'agit de neuf panneaux (dont deux d'introduction) sur leurs rôles pendant les guerres qui nécessitent toutefois une explication lorsqu'ils sont sortis du contexte général de l'exposition que nous avons visitée.

La possibilité de mettre à disposition du public de la Biennale un ordinateur permettant de naviguer et de faire des recherches sur le site a été envisagée.

C. Patrimoine Air France

Les différents contacts avec le Patrimoine et son service logistique ont permis d'obtenir l'accord de principe pour le prêt d'exposition (photos ou kakemonos) après établissement d'un contrat.

Le Conseil est invité à prendre connaissance des thèmes existants et à se prononcer sur un choix issu de la liste à l'aide des détails d'expositions fournis.

D'autre part, le Patrimoine peut également nous fournir des documents filmés d'époque que nous pourrions projeter en boucle dans la salle Jean Ruby (les entoileuses, la ligne Paris Londres etc.)

D. Divers

- ✓ M Larchevêque suggère de restaurer le blockhaus de la ligne Chauvineau avant la biennale avec des bénévoles du forum Oise 39/45 puis de faire un circuit de présentation.
- ✓ Nous sommes en attente de la réponse de la BA110 concernant la mise à disposition du car podium du SIRPA et du simulateur de vol.
- ✓ Une première esquisse d'affiche préparée par M Freudental, illustrateur spécialiste de l'aviation, devrait être présentée début mars.
- ✓ Sur le plan financier, suite à une réunion avec M Douet, vice-président du CG en charge de la culture, tout à fait favorable à ce projet, un dossier de demande de subvention va être déposé au CG. Il faut également rechercher des partenaires privés et une réunion est programmée le 19 février à ce sujet. Une 1^{ère} ébauche de budget fait ressortir des dépenses s'élevant à 12 000 €.
- ✓ Le Comité des Fêtes prendra en charge la partie restauration et s'occupera des vêtements féminins d'époque.

* * *

5. Réalisations Budgétaires 2010

M le Maire commente le tableau ci-dessous présentant les réalisations budgétaires sur plusieurs années :

FRAIS de FONCTIONNEMENT

	2007	2008	2009	B2010	2010	2010
Charges à caractère général	73,1	82,9	76,8	71,9	73,7	73,7
Charges de personnel	121,3	121,7	124,2	128,0	128,7	125,0
Autres charges	49,8	54,4	54,9	54,1	61,2	61,2
Frais financiers	0,2	0,2	2,1	2,0	1,9	1,9
CCPS 2009					10,9	
Dépenses	244,4	259,2	258,0	256,0	276,4	261,8
	12%	6%	0%	-1%	7%	1%
Produits de service	2,1	1,0	2,9	1,9	1,9	1,9
Impôts et Taxes	102,4	105,4	115,0	122,4	117,6	117,6
Dotations et Participations	117,3	104,8	127,8	100,2	104,2	104,2
Revenus des immeubles	56,4	56,0	56,1	58,0	56,4	56,4
Produits financiers			4,3	-	-	-
Divers	3,4	4,0	-	6,8	3,7	3,7
Recettes	281,6	271,2	306,1	289,3	283,8	283,8
	2%	-4%	5%	-6%	-7%	-7%
Excédent	37,2	12,0	48,1	33,2	7,4	22,0

Pour la bonne compréhension des réalisations budgétaires 2010, il faut prendre en compte la dernière colonne avec des chiffres retraités. On constate d'année en année une diminution de l'excédent de fonctionnement (22 k€) qui permet de rembourser les emprunts et de financer les investissements. Cela est dû à la fois à l'augmentation des dépenses liée à l'inflation et à la diminution des recettes liée à la baisse des contributions de l'état en dépit des hausses d'impôts votées depuis trois ans.

* * *

6. Restauration du lavoir

M le Maire informe le Conseil Municipal que l'architecte du PNR avait obtenu un 1^{er} devis à un prix exorbitant de la part d'un charpentier. Un 2^{ème} devis devrait être présenté par un autre jeune charpentier suite à un rendez-vous de chantier avec l'architecte du PNR.

* * *

7. Questions diverses

Devis d'éclairage de l'église et de l'école

Les devis présentés par l'entreprise Lessens s'élèvent à 12 k€ pour l'église et 3 k€ pour l'école, ce qui nous paraît excessif. M Vaganay doit contacter l'entreprise Lessens pour en discuter.

M le Maire informe le Conseil qu'une **réunion de l'association « Pas de Centrale à Verberie » est organisée le 29 février à Saint Sauveur.**

Ramassage des ordures ménagères rue Bellotte

Suite à une plainte d'un habitant de la rue qui signale que les OM ne sont pas toujours ramassées, il est décidé de procéder à un sondage des habitants de la rue avec 3 possibilités :

- ✓ Interdiction de stationner dans la rue les jours de ramassage.
- ✓ Déplacer les bacs en bout de rue : route de Nanteuil et rue de Meaux.
- ✓ Ne rien changer car c'est anecdotique.

Rénovation de la maison rue de Meaux

M le Maire demande que l'appel d'offres pour la rénovation de la maison rue de Meaux soit préparé dans les meilleurs délais afin d'encaisser les loyers le plus tôt possible. Il y a également un risque de voir tomber les subventions si on prend trop de retard.

Logement de l'école

L'ATSEM de l'APEM, Melle Magalie François, a libéré la maison qu'elle occupait en location dans l'enceinte de l'école. Avant de remettre cette habitation en location, il faudrait rapidement réaliser des travaux d'aménagement en particulier d'isolation.

Concert à l'église de Mont l'Evêque les 21 et 22 mai

Une rencontre musicale mi-Récit mi-Récital sera présentée à l'église de Mont l'Evêque le samedi 21 mai à 20h et le dimanche 22 mai à 18h par Paul-Hubert des Mesnards. Après nous avoir fait découvrir Mozart, Liszt, Beethoven et Chopin au prieuré de Bray, Paul Hubert des Mesnards nous propose son nouveau programme : « Passions et Légendes à travers 3 siècles de musique » avec des œuvres de Mozart, Beethoven, Liszt, Brahms et Ravel.

* * *

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le jeudi 3 mars à 20H30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

* * *